

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Département du Finistère,
Arrondissement de MORLAIX,
Canton de LANDIVISIAU,
Commune de LANDIVISIAU.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 22 octobre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Par suite d'une convocation en date du 15 octobre 2021, les membres composant le Conseil municipal de Landivisiau se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le vendredi 21 octobre 2021, à 18 heures 00, sous la présidence de Madame Laurence CLAISSE, Maire.

Présents : : CLAISSE Laurence, SALIOU Louis, ABAZIOU Nadine, MORRY Yvan, PORTAILLER Christine, MICHEL Jean-Luc, APPRIOU Isabelle, PERVES Daniel, TORRES Sonia, JEZEQUEL Sébastien, KERVELLA Julie, LUNVEN Ronan, LE ROUX Delphine, RIVIERE Philippe, DUCLOS Corinne, BALANANT Yvon, BECKING Hélène, BILLON Arnaud, DUTERDE Nadia, DELAPORTE Philippe, PHELIPPOT Samuel, AUFFRET Eliane, ABIVEN Claude, ROPERT Benjamin, MARTINEAU Gaëlle, MEUDEC Gilbert, DEWAILLY Nolwenn.

Absente ayant donné procuration :

Madame BLEAS Karine, Conseillère municipale, a donné procuration à Madame Christine PORTAILLER, Adjoint au Maire.

Absent excusé :

BOURGET Frédéric.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal.

Madame Julie KERVELLA, Conseillère municipale, est nommée pour remplir cette fonction.